

DOSSIER SPECIAL CONCOURS SESSION 2016

INFORMATIONS CONCOURS SCIENTIFIQUES

Les informations présentes dans ce dossier proviennent principalement des sites des grandes écoles et du site <http://www.concours-bce.com>

Ce dossier a pour vocation de vous guider mais ne prétend pas à l'exhaustivité.

Nous espérons qu'il vous sera utile et nous vous remercions de nous signaler toute erreur ou oubli que vous trouverez en le parcourant.

Bonne lecture et bon courage pour cette phase d'inscription !

Pour tout renseignement sur ce dossier :

*Marie-Claude Zoubritsky - Stolzenberg
marie-claude.stolzenberg@inserm.fr*

*PEEPLLG
infopeepllg@gmail.com
www.peepllg.fr*

Sommaire

I. QUELQUES CONSEILS

II. MODALITES D'INSCRIPTION

III. CALENDRIERS DES EPREUVES ECRITES

IV. FRAIS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS

V. CONCOURS SCIENTIFIQUES

1 – Concours des ENS, filières MP et PC

2 – Concours des ENS et de l'Ecole Polytechnique, filière PSI

3 – Concours de l'Ecole Polytechnique, filières MP et PC et de l'ESPCI, filière PC

4 – Concours Commun MINES-PONTS

5 – Concours CENTRALE-SUPELEC

6 – Concours Communs Polytechniques (CCP)

7 – Concours e3a

VI. EPREUVES DES TIPE ET ADS

VII. PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION

VIII. LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENT

I - QUELQUES CONSEILS

1 - S'inscrire aux concours

- Pour l'inscription aux concours des Grandes Ecoles, nous vous conseillons vivement de veiller à faire les démarches dans les temps. **Surtout n'attendez pas le dernier jour** car personne n'est à l'abri d'une panne d'ordinateur (c'est déjà arrivé !) ou d'un site surchargé et, dans ce cas, le dépassement du délai est irrévocable.
- **Une procédure commune d'inscription via le site internet SCEI (Service Concours Ecoles d'Ingénieurs) est mise en place (voir ci-après Modalités SCEI).**

Exceptions : procédures d'inscriptions spécifiques pour concours ENAC, EPL/S (site www.enac.fr), entrée sur dossier en 3^e année des ENI (site www.enim.fr), entrée en 3^e année des INSA (site www.insa-france.fr).

- Sachez également que le coût des inscriptions aux concours peut s'élever à plus ou moins 650 euros en fonction du nombre de concours choisi.
- Le bordereau des pièces justificatives et les différentes pièces classées dans l'ordre demandé devront être **remis dans une pochette transparente**, ouverte sur 2 côtés, à Mme Cécile Bordas au secrétariat du Lycée.
- Etant donné les délais très courts, **aucun rappel ne sera fait auprès des élèves ou des familles.**

⚠ Le dossier d'inscription sera rejeté si l'une des pièces justificatives n'est pas fournie, si les frais ne sont pas réglés ou si le dossier arrive hors délai.

- Les **seuls** documents d'identité acceptés sont la carte d'identité ou le passeport!!
Ils doivent être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagnés d'une traduction authentifiée) et en **cours de validité**.

⚠ **Vérifier dès à présent la date de validité de vos pièces d'identité (CI et passeport).
Profiter des prochaines vacances pour demander leur renouvellement si nécessaire!!**

- Nous vous encourageons à consulter les notices de concours et à visiter les sites Internet des Grandes Ecoles : vous y trouverez de nombreuses informations.
- Il est également possible, pour les étudiants dont les parents habitent en province, de s'inscrire dans un autre centre de concours, plus proche de leur domicile.

2 - Pour travailler « efficacement »

- Inciter votre fille ou votre fils à travailler toutes les matières : nombre d'anciens élèves X vous diront qu'ils sont rentrés à Polytechnique avec l'anglais ou le français.
- Réviser les matières au fur et à mesure dès qu'on commence à oublier un cours. Arrivé au concours, chaque cours aura alors été revu une dizaine de fois et sera parfaitement assimilé.
- Pour la mise en fiche dans certaines matières : le faire bien dès le début en les tapant, en les organisant rationnellement de façon notamment à faciliter les échanges avec des camarades et une relecture aisée le moment venu.

- Avant les oraux, lire sur Internet les rapports des jurys pour savoir ce qu'ils aiment entendre et ce qu'ils ne supportent pas. A la fin de la 1ère année, si possible, prendre le temps d'assister à des oraux : cela permet de découvrir les types de sujets proposés et les attentes des jurys.

3 - Pour « bien vivre » sa prépa

- Inciter votre enfant à se détendre et à conserver une activité extrascolaire régulière.
- Assurer l'intendance, veiller à ce que vos enfants aient une alimentation équilibrée, un rythme de vie régulier et les aider à organiser leur travail. Les aider pour les formalités d'inscription aux concours car ces démarches demandent du temps ; il vaut mieux qu'ils consacrent ce temps à étudier ou à se détendre.
- Soutenir leur moral et toujours positiver. Ne jamais montrer votre stress pour eux !
- Etre à leur écoute pour qu'ils vous parlent de leurs problèmes s'ils le souhaitent. **Une règle de base : ne jamais demander leurs notes.**
- En cas de difficulté dans une discipline, inciter le jeune à rencontrer le professeur concerné. Les équipes pédagogiques sont disponibles et prêtes à aider les élèves.

4 - En cas de difficultés psychologiques : le Relais Etudiants-Lycéens (REL)

Les élèves de prépas, soumis à une forte pression dès la rentrée, peuvent connaître des problèmes d'angoisse, de dépression, des troubles du sommeil ou de l'alimentation, des difficultés de concentration plus ou moins sévères : les parents sont souvent surpris par un enfant qui connaît là ses premières difficultés scolaires, et se sentent démunis, leur propre inquiétude pouvant les empêcher de réagir au mieux dans cette période critique.

Il importe alors de ne pas hésiter à demander un avis spécialisé : nous avons la chance à Paris de disposer du Relais Étudiants Lycéens (R.E.L.), structure de consultations dirigée par des médecins psychiatres, qui propose des consultations spécifiques pour les élèves des CPGE.

Créé en 1994 avec le soutien du Rectorat de Paris, et de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, l'accueil est assuré par une équipe pluri-professionnelle, provenant de la Clinique Médico-Universitaire Georges Heuyer, spécialisée dans la double prise en charge soins-études.

Ces consultations sont prises en charge directement par l'Assurance Maladie et sont donc gratuites pour le consultant.

OU S'ADRESSER ?

Relais Étudiants Lycéens Georges Heuyer

60, rue des Grands Moulins 75013 Paris

Accueil : Madame E. RAGIL | Tél. : 01 45 83 89 15

Antenne : 14 rue Boileau - 75016 Paris

M° 14 et RER C : Bibliothèque François Mitterrand | Bus : 89 et 62

II. MODALITES D'INSCRIPTION PROCEDURE COMMUNE SCEI

3 PHASES OBLIGATOIRES

Une note très précise de Mme Martin, Provisure adjointe, sur les modalités d'inscriptions aux concours d'entrée aux Grandes Ecoles a été distribuée aux élèves du lycée, nous vous recommandons de la lire attentivement. Retrouvez la sur notre site: <http://peepllg.fr/2015/11/inscriptions-aux-concours-scientifiques>

1 - Saisie et validation des données

- Lors de l'inscription, un **numéro d'inscription** et un **code signature confidentiel** sont attribués au candidat.
Ils seront nécessaires pour tout accès au serveur, jusqu'au terme de la procédure d'intégration.

INSCRIPTION SUR INTERNET

<http://www.scei-concours.fr>

DU 6 DECEMBRE 2015 AU 6 JANVIER 2016 17H

En cas de problème : 05 62 47 33 43

- Le candidat vérifie l'exactitude des informations saisies et apporte les modifications nécessaires.
- Il pourra alors procéder à la validation de son inscription. L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran. Jusqu'au 6 janvier 2016, le candidat pourra faire toutes les modifications utiles sur son dossier, sans oublier de **revalider chaque fois son inscription !**



Pendant toute la durée des concours le candidat doit tenir à jour ses coordonnées (adresses postale et électronique, numéro de téléphone...) sur le serveur internet.

2 – Paiement et édition du bordereau «Pièces justificatives» :

- Le bordereau « pièces justificatives » sera disponible sur le site Internet SCEI à partir du 6 janvier
- Le candidat devra obligatoirement l'imprimer lui-même.

Si le candidat a opté pour un paiement par carte bancaire ou e-carte, il sera automatiquement dirigé vers un site de paiement en ligne. Le bordereau ne pourra être édité qu'une fois le règlement effectué.

3 - Envoi des pièces justificatives

- Le bordereau des pièces justificatives **daté** et **signé** ainsi que toutes les pièces justificatives (plus le chèque si le candidat n'a pas opté pour le règlement par carte bancaire) doivent être envoyés au service des concours
- L'inscription au(x) concours sera rejetée si le règlement des frais ainsi que l'ensemble des pièces justificatives ne sont pas parvenus le **15 janvier 2016**, délai de rigueur.
- Pour les élèves de Louis-Le-Grand, les dossiers seront transmis par l'intermédiaire du lycée:**
Le bordereau des pièces justificatives et les différentes pièces classées dans l'ordre demandé devront être remis dans une pochette plastique **transparente ouverte sur 2 côtés** au secrétariat du Lycée.

ATTENTION

**Madame Bordas recevra les dossiers uniquement les
LUNDI 11 JANVIER ET MARDI 12 JANVIER DE 8H30 A 17H.**

Etant donné les délais très courts , aucun rappel ne sera fait auprès des élèves ou des familles.

III. CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES 2016

CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES - SESSION 2016

	AVRIL														MAI															
	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D
	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
MP - PC - PSI	Polytechnique/ENS (MP-PC)																													
	Mines-Ponts																													
TSI	EPITA/IPSA																													
	Centrale-Supélec																													
TPC															CCP															
PT	EPITA/IPSA																													
															Banque PT															
BCPST															Agro-Véto															
															ENS BCPST															
TB															G2E															
															Agro-Véto															

Concours MP 2016 : Calendrier des épreuves écrites et des coefficients par matière

Concours et centre d'examen pour Paris	Date	Heure	Matière	Coefficient	
Polytechnique-ENS Ulm, Lyon, Cachan, Rennes				X (MP info)	X (MPSI)
Selon convocation aux épreuves : Ecole polytechnique 91128 Palaiseau ou Espace Jean Monnet 94533 Rungis http://www.polytechnique.fr/concours	Lundi 18 avril	8h00 12h00	Maths A (XLCR)	8	8
		14h00 18h00	Français (XULCR)	6	6
	Mardi 19 avril	8h00 12h00	Maths B (X)	7	7
		14h00 18h00	Info A (XULCR) ou P&SI	6	6
	Mercredi 20 avril	8h00 12h00	Physique (XULCR)	6	6
		14h00 18h00	LV (XULCR)	6	6
Epreuves spécifiques aux ENS	Jeudi 21 avril	8h00 14h00	Maths D (U)		
http://www.ens.fr , http://www.ens-cachan.fr http://www.ens-lyon.fr , http://www.ens-rennes.fr * pour l'admission seulement		16h30 18h30	Info B* (XLCR)	4*	4*
	Vendredi 22 avril	8h00 12h00	Maths C (ULCR)		
		14h00 18h00	Info-Maths (ULCR)		
Mines Ponts					
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes) http://mines-ponts.fr/	Lundi 25 avril	08h00 11h00	Maths 1	4	4
		13h00 16h00	Physique 1	3	3
		16h30 18h00	LV	3	3
	Mardi 26 avril	08h00 12h00	Maths 2	5	5
		13h30 16h30	Physique 2	4	4
		17h00 18h30	Informatique	1	1
	Mercredi 27 avril	08h00 11h00	Info ou SI	2	2
		13h30 16h30	Français	5	5
	17h00 18h30	Chimie	2	2	
Centrale-Supélec					
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 http://www.concours-centrale-supelec.fr	Jeudi 28 avril	8h00 12h00	Maths 1	17	17
		14h00 18h00	Rédaction	17	17
	Vendredi 29 avril	8h00 12h00	Physique-chimie 1	11	11
		14h00 18h00	SI ou Info	10	10
	Samedi 30 avril	8h00 12h00	Physique Chimie 2	11	11
		14h00 18h00	LV	11	11
	Lundi 2 mai	8h00 12h00	Maths2	17	17
		14h00 17h00	Info	6	6
CCP (Concours Communs Polytechniques)					
Selon convocation aux épreuves Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 http://ccp.scei-concours.fr/ *coefficients variables pour les écoles en banque d'épreuves.	mardi 3 mai	8h00 12h00	Français	9*	
		14h00 18h00	Maths 1	12*	
	Mercredi 4 mai	8h00 12h00	Physique-chimie	7*	
		14h00 17h00	LV1	4*	
		17h30 18h30	LV2 (option)	2*	
	Jeudi 5 mai	8h00 12h00	Maths 2	12*	
		14h00 18h00	Info ou SI	7*	
	Vendredi 6 mai	8h00 12h00	Physique 2	7*	
	e3a			*	
Selon convocation aux épreuves centres d'écrits disponibles mi mars 2016 Centre d'examen 2015: Parc floral http://www.e3a.fr *Coefficients variables selon concours ou écoles	Lundi 9 mai	9h00 12h00	SI ou info		
		14h00 17h00	Français		
	Mardi 10 mai	9h00 12h00	Maths 2		
		14h00 18h00	Physique Chimie		
	Mercredi 11 mai	8h00 12h00	Maths 1		
		13h30 14h30	QCM anglais		
	14h45 17h45	LV			

Concours PC 2016: Calendrier des épreuves écrites et des coefficients par matière

Concours et centre d'examen pour Paris	Date	Heure	Matière	Coefficients	
ENS(ULM, Lyon, Cachan) Polytechnique ESPCI				X	ESPCI
Selon convocation aux épreuves : Ecole Polytechnique (candidats dont les établissements sont situés à proximité du RER B) ou Espace Jean Monnet 94533 Rungis http://www.polytechnique.fr/concours http://www.ens.fr	Lundi 18 avril	8h00 12h00	Maths (XEULC)	9	9
		14h00 18h00	Français (XEULC)	6	5
	Mardi 19 avril	8h00 12h00	Physique A (XE)	6	5
		14h00 18h00	Chimie (XEULC)	6	9
	Mercredi 20 avril	8h00 12h00	Physique B (XEULC)	6	5
		14h00 18h00	LV (XEULC)	6	4
Epreuves spécifiques aux ENS	jeudi 21 avril	8h00 14h00	Phys C ou Chimie B	ULM	
http://www.ens-cachan.fr , http://ens-lyon.fr * pour l'admission seulement		16h30 18h30	Info (XECL)	4*	4*
	Vendredi 22 avril	8h00 13h00	Physique Chimie	ENS Lyon	
Mines Ponts					
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes) Site : http://mines-ponts.fr	Lundi 25 avril	08h00 11h00	Maths 1	4	
		13h00 16h00	Physique 1	4	
		16h30 18h00	LV	3	
	Mardi 26 avril	08h00 12h00	Physique 2	5	
		13h30 16h30	Maths 2	3	
		17h00 18h30	Informatique	1	
	Mercredi 27 avril	08h00 12h00	Chimie	4	
		13h30 16h30	Français	5	
Centrale-Supélec				*	
Parc floral Hall de la Pinède Route de la Pyramide - Paris site: http://www.concours-centrale-supelec.fr * Coefficients variables pour certaines écoles	Jeudi 28 avril	8h00 12h00	Maths 1	12	
		14h00 18h00	Rédaction	17	
	Vendredi 29 avril	8h00 12h00	Physique 1	15	
		14h00 18h00	Chimie	12	
	Samedi 30 avril	8h00 12h00	Physique 2	15	
		14h00 18h00	LV	11	
	Lundi 2 mai	8h00 12h00	Maths 2	12	
		14h00 17h00	Informatique	6	
CCP (Concours communs polytechniques)					
Parc floral Hall de la Pinède 75012 Paris http://ccp.scei-concours.fr/ *Les coefficient généraux CCP peuvent être différents des écoles en banque d'épreuves. Ils sont ici dans l'ordre spé physique puis spé chimie	Mardi 3 mai	8h00 12h00	Français	9/9*	
		14h00 18h00	Maths 1	14/14*	
	Mercredi 4 mai	8h00 12h00	Physique 1	15/8*	
		14h00 17h00	LV1	4/4*	
	Jeudi 5 mai	17h30 18h30	LV2 option	2/2*	
		8h00 12h00	Modélisation	8/8*	
	14h00 18h00	Chimie 1	8/15*		
e3a				*	
Adresses des centres d'écrits disponibles mi mars 2016 Site : http://www.e3a.fr *coefficients variables selon concours et écoles en banque de notes	Lundi 9 mai	9h00 12h00	Chimie		
		14h00 17h00	Français		
	Mardi 10 mai	9h00 12h00	Maths 2		
		14h00 18h00	Physique Modélisation		
	Lundi 11 mai	8h00 12h00	Maths 1		
		13h30 14h30	QCM anglais		
		14h45 17h45	LV		

Concours PSI 2016 : Calendrier des épreuves écrites et des coefficients par matière

Concours et centre d'examen pour Paris	Date	Heure	Matière	Coeff.
Polytechnique ENS Cachan ENS Rennes				X Cachan
selon convocation aux épreuves http://www.polytechnique.fr/concours http://www.ens-cachan.fr , http://www.ens-rennes.fr	Lundi 18 avril	8h00 12h00	Physique	6 5
		14h00 18h00	Français	6 4
	Mardi 19 avril	8h00 13h00	SI	6 5
		Mercredi 20 avril	8h00 12h00	Maths
			14h00 18h00	LV*
	*pour l'admission seulement	Jeudi 21 avril	8h00 13h00	Modélisation
Mines Ponts				
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes) http://mines-ponts.fr	Lundi 25 avril	08h00 11h00	Maths 1	4
		13h00 16h00	Physique 1	3
		16h30 18h00	LV	3
	Mardi 26 avril	08h00 12h00	Physique 2	4
		13h30 16h30	Maths 2	3
		17h00 18h30	Informatique	1
	Mercredi 27 avril	08h00 12h00	SI	4
		13h30 16h30	Français	5
		17h00 18h30	Chimie	2
Centrale-Supélec				
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes) http://www.concours-centrale-supelec.fr/	Jeudi 28 avril	8h00 12h00	Maths 1	12
		14h00 18h00	Rédaction	17
	Vendredi 29 avril	8h00 12h00	Physique-chimie	15
		14h00 18h00	S2I	12
	Samedi 30 avril	8h00 12h00	Physique-chim 2	15
		14h00 18h00	LV	11
	Lundi 2 mai	8h00 12h00	Maths 2	12
		14h00 17h00	Informatique	6
	CCP (Concours communs polytechniques)			
Parc Floral Hall de la Pinède Avenue de la pyramide- 75012 Paris http://ccp.scei-concours.fr/ Les coefficient généraux CCP peuvent être différents pour les écoles en banque d'épreuves	Mardi 3 mai	8h00 12h00	Français Philo	9
		14h00 18h00	Maths	9
	Mercredi 4 mai	8h00 12h00	Physique-chimie	9
		14H00 17h00	LVA	4
		17h30 18h30	LVB option	2
	Jeudi 5 mai	8h00 12h00	Modélisation	9
		14h00 18h00	S.I	12
	Vendredi 6 mai	8h00 12h00	Info	6
e3a				*
Selon convocation aux épreuves centre d'écrits diponibles mi mars 2016 * coef variables selon concours ou écoles http://www.e3a.fr	Lundi 9 mai	9h00 12h00	Phys modélisation	
		14h00 17h00	Français Philo	
	Mardi 10 mai	9H00 12H00	Maths 2	
		14h00 18h00	Physique-chimie	
	Mercredi 11 mai	8h00 12h00	Maths 1	
		13h30 14h30	QCM anglais	
		14h45 17h45	LV	
	Jeudi 12 mai	8h00 13h00	S.I.	

IV. Frais d'inscription :

Les candidats boursiers, pupilles de la Nation ou de l'Etat bénéficient de la gratuité ou d'une réduction des frais de concours. Pièces justificatives à joindre au dossier d'inscription :

- Pour les candidats boursiers : La photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales, **portant la signature du chef d'établissement** (sur la deuxième page)
- Pour les candidats pupilles de l'Etat ou pupilles de la Nation L'extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'Etat », soit la mention « pupille de la nation » pour les candidats pupilles de l'Etat ou pupilles de la Nation.

Banque X-ENS-ESPCI :

	Boursiers	Non boursiers
ENS (Paris, Lyon, Cachan, Rennes)	0 €	0 €
Ecole Polytechnique	0 €	100 €
ESPCI (filiale PC)	0 €	100 €

Banque Mines Ponts

	Boursiers	Non boursiers
Concours Communs Mines-Ponts : École des Ponts ParisTech, ISAE-SUPAERO, ENSTA ParisTech, TELECOM ParisTech, MINES ParisTech, MINES Saint-Etienne, MINES Nancy, TELECOM Bretagne, ENSAE Paris	0 €	290 € (Pour l'ensemble des écoles)
Concours Mines-Telecom : ENSG Géomatique, ENSIEE Evry, ENSIEE Strasbourg, ENSSAT Lannion, ENSTA Bretagne, ISMIN_Mines Saint Etienne, Mines d'ALBI, Mines d'Alès, Mines de DOUAI, Mines de Nantes, Télécom Lille, Télécom Nancy, Télécom Physique Strasbourg, Télécom Saint Etienne, Télécom SudParis	0 €	275 € (Pour l'ensemble des écoles)
Concours TPE/EIVP	0 €	0 €

Concours Centrale – Supélec

	Boursiers	Non boursiers
École Centrale Paris	0 €	105 €
École Centrale Paris étranger	0 €	105 €
Supélec	0 €	105 €
Supélec étranger	0 €	105 €
École Centrale de Lyon	0 €	105 €
SupOptique Institut d'Optique Graduate School	0 €	105 €
SupOptique étranger	0 €	105 €
EC Lille	0 €	105 €
ECN École Centrale de Nantes	0 €	105 €
ECM École Centrale de Marseille	0 €	105 €
ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications	0 €	105 €
UTT	0 €	105 €
EN Ecole Navale	0 €	0 €

Les candidats ne sont pas tenus de s'inscrire à toutes les écoles du concours Centrale-Supélec.

Banque e3a : Les frais à acquitter comprennent :

- D'une part les **frais de dossier communs**
- D'autre part les **frais spécifiques** à chaque concours et à chaque école en banque d'épreuves auquel le candidat s'inscrit .
- Plus de détails sur <http://www.scei-concours> et sur la notice de concours e3a

Concours e3a	Boursiers	Non boursiers
Frais de dossier communs e3a (quel que soit le nombre de concours présentés)	0 €	85 €

Frais spécifiques (pour chaque concours ou école en banque d'épreuves)	Boursiers	Non boursiers
Arts et métiers Paris Tech	0 €	49 €
ESTP	15 €	49 €
Concours POLYTECH	0 €	80 €
Ecoles en banque d'épreuve	0 € à 5 €	20 € à 55 €

Concours commun polytechnique (CCP)

- Les frais à acquitter comprennent :
 - D'une part **les frais de dossier communs** fixés à **170 €** pour les non boursiers quel que soit le nombre de concours présentés.
Les candidats boursiers, pupilles de l'Etat ou de la nation sont exonérés des frais de dossier communs.
 - D'autre part **les frais spécifiques à chaque concours** en banque d'épreuves.
- Exonération totale des frais pour les concours : Ecole de l'Air, ESM Saint-Cyr, ENSAI Rennes fonctionnaire
- Plus de détails sur <http://www.scei-concours> et sur la notice CCP

A SAVOIR

La région Ile-de-France propose une aide régionale aux frais de concours pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles. Elle permet de prendre en charge une partie des frais d'inscription, d'hébergement et de transport.

Elle est attribuée sous conditions de ressources et s'élève à environ **250 euros par élève**.

<http://www.iledefrance.fr/missions-et-competences/lycees/les-aides-aux-eleves/pour-legalite-des-chances/>

V. CONCOURS SCIENTIFIQUES

Afin d'éviter au maximum les chevauchements d'épreuves orales, une coordination est réalisée entre le **Concours Commun Mines Ponts / les Concours Communs Polytechniques / la Banque Centrale Supélec / l'École Polytechnique / e3a** et l'épreuve commune de TIPE.

1 – Concours des ENS, filières MP et PC :

Les concours d'admission aux **ENS de Paris, de Cachan, de Lyon pour les filières MP et PC s'appuient sur des banques d'épreuves écrites communes. X-ENS-ESPCI.**

L'École normale supérieure de Rennes a rejoint les banques d'épreuves écrites filière MP à partir de la session 2014.

- **Nombre de places** : intégrations 2015 aux ENS

	MP et MPI	MP Info	PC
ULM	40	11	21
Lyon	16	23	28
Cachan	17	14	18
Rennes	11	9	

- **Sites internet** : <http://www.ens.fr> (Ulm) <http://www.ens-cachan.fr>, <http://www.ens-lyon.fr>, <http://www.ens-rennes.fr>, <http://www.banques-ecoles.fr>
- **Date des écrits** : MP/P, MP/I et PC les 18, 19, 20, 21 et 22 avril 2016

Le candidat devra imprimer sa convocation.

Dès la session 2016, l'épreuve écrite d'admission Info B (2h00) se généralisera aux deux options, MP et MPI, du concours MP de l'ENS de Lyon.

- **Résultats d'admissibilité** : Les résultats d'admissibilité seront affichés dans les écoles et mis en ligne dans l'après-midi sur les sites des ENS ainsi que sur le site <http://banques-ecoles.fr>

ENS Cachan, ENS Rennes : 1^{er} juin

ENS Lyon : 2 juin

ENS Ulm : date non précisée

- **Epreuve de TIPE** : Épreuve spécifique pour les ENS

Les candidats admissibles devront transmettre par mail une version électronique du rapport écrit de leur TIPE.

- **Date des oraux** : du lundi 13 juin au samedi 9 juillet 2016.

Le calendrier de passage des épreuves orales dépend du numéro de la série mentionné sur la convocation aux épreuves écrites

Les épreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles se dérouleront à l'École Polytechnique.

- **Résultats d'admission** : Les résultats d'admission seront affichés dans les Ecoles et mis en ligne sur les sites des ENS

ENS Cachan, ENS Rennes : 15 juillet à 18h

ENS Lyon : 18 juillet

ENS Ulm : date non précisée

2 – Concours des ENS et de l'École Polytechnique, filière PSI :

Les concours de l'ENS de Cachan et de l'ENS Rennes sont organisés en banque d'épreuves écrites et orales avec le concours d'admission à l'École Polytechnique.

L'ENS de Cachan gère en totalité les épreuves écrites de ce concours.

- **Ecole Polytechnique : pièce spécifique pour l'inscription au concours**

Certificat médical d'aptitude (téléchargeable sur SCEI et signé, après examen, par un médecin au choix du candidat).

Le médecin prescrira également un électrocardiogramme et une analyse d'urines. Les résultats de ces examens devront être présentés lors de la visite médicale d'admission (**si l'on est admissible**).

Ne pas attendre la dernière minute pour faire réaliser ces examens médicaux, inutile de rajouter un stress supplémentaire la veille des oraux !

- **Ecole Polytechnique : épreuves d'évaluation physique et sportive (toutes filières) obligatoires .**

Epreuve de natation 50 m nage libre

Epreuve de course 100 m pour les garçons et 60m pour les filles.

Epreuve de course 1000 m pour les garçons et 600m pour les filles

- **Sites internet :**

<http://www.ens-cachan.fr>, <http://www.ens-rennes.fr>, <http://www.polytechnique.fr/concours>

- **Convocation :** Le candidat devra l'imprimer

- **Nombre de places offertes :**

ENS Cachan : 37 (2015) ENS Rennes: 6 (2015) Ecole Polytechnique : 57 (2015)

- **Dates des écrits :** les 18, 19, 20, 21 et 22 avril 2016

- **Epreuve TIPE ENS :** La fiche synoptique doit être établie avant le 23 mai 2016 17h00 (cf. <http://www.scei-concours.fr/rubrique> «Fiche synoptique», disponible à partir du 20 janvier 2016).

- **Résultats d'admissibilité :**

Ecole Polytechnique : Vendredi 25 mai 2016 à 17h.

ENS Rennes : 30 mai 2016 à 18h

ENS Cachan : 31 mai 2016 à 12h

- **Visite médicale obligatoire :** pour tous les candidats admissibles à l'École Polytechnique.

- **Epreuve écrite d'informatique pour les admissibles :** Lundi 20 juin de 15h à 17h à Polytechnique.

- **Dates des oraux :**

Les épreuves orales communes auront lieu à l'ENS Cachan pendant 3 jours consécutifs.

Les candidats admissibles passeront des épreuves spécifiques à l'École Polytechnique.

- ADS de physique : entre le 30 mai et le 5 juin 2016

- Epreuves sportives obligatoires : le mardi 21 juin 2016

- **Résultats d'admission :**

ENS Rennes : 8 juillet 2016 à 18h

ENS Cachan : 11 juillet 2016 à 12h

Ecole Polytechnique : Notes individuelles le **13 juillet** à 17h,

Liste d'admission le **22 juillet** à 12h

3 – Concours de l’Ecole Polytechnique, filières MP et PC et de l’ESPCI, filière PC

- **Pièce spécifique pour l’inscription au concours de l’Ecole Polytechnique**

Certificat médical d’aptitude (téléchargeable sur SCEI et signé, après examen, par un médecin au choix du candidat).

Le médecin prescrira également un électrocardiogramme et une analyse d’urines. Les résultats devront être présentés lors de la visite médicale d’admission (si l’on est admissible).

Ne pas attendre la dernière minute pour faire réaliser ces examens, inutile de rajouter un stress supplémentaire la veille des oraux !

NB : Pour les candidats atteints d’une maladie chronique, aucun aménagement particulier n’est autorisé lors des épreuves.

- **Les épreuves d’évaluation physique et sportive (toutes filières)** obligatoires :

Epreuve de natation 50 m nage libre

Epreuve de course 100 m pour les garçons et 60m pour les filles.

Epreuve de course 1000 m pour les garçons et 600m pour les filles

- **Nombre de places** (MP : Ecole Polytechnique, PC : Ecole Polytechnique et ESPCI)

places offertes par option:	MP op. Physique et SI	MP option Info	PC
Ecole Polytechnique	80	104	128
ESPCI			60
Ecole polytechnique étranger : 45 places pour le concours CPGE	20 minimum pour les filières MP		7 minimum Pour l'ensemble des filières PC, PSI et PT
ESPCI étranger			5

- **Sites internet** : <http://www.polytechnique.fr/concours> <http://www.espci.fr>

- **Date des écrits** : Les 18, 19, 20 et 21 avril 2016 pour les filières MP et PC.

Les convocations seront envoyées par courrier électronique fin mars 2016.

- **Date d’admissibilité** : vendredi 3 juin 2016.

Les résultats seront affichés à l’école à partir de 17h 00 et diffusés sur le site de l’école et de l’ESPCI.

- **Visite médicale obligatoire pour tous les admissibles à l’X**: dates non encore disponibles.

- **Épreuve spécifique** : ADS (Analyse de Documents Scientifiques)-

- **Dates des oraux** : fonction de la série du candidat, 4 séries :

Série 1 : du lundi 13 juin 2016 au dimanche 19 juin

Série 2 : du lundi 20 juin 2016 au dimanche 26 juin

Série 3 : du lundi 27 juin 2016 au dimanche 3 juillet

Série 4 : du lundi 04 juillet 2016 au dimanche 10 juillet

- **Résultats d’admission** :

Notes individuelles : mercredi 13 juillet à 17h.

Listes d’admission vendredi : vendredi 22 juillet à partir de 12h.

4 – Concours Commun MINES-PONTS:

MP, PC et PSI : ENPC Paris Tech, SUPAERO, ENSTA, Telecom Paris Tech, Ecole des Mines Pari Tech, Mines de Nancy, Mines de Saint-Etienne, Telecom Bretagne, ENSAE Paris Tech (filiale MP).

Epreuves écrites utilisées pour les concours TPE/EIVP et les concours des écoles des Mines, Telecom INT

- **Site internet** : <http://mines-ponts.fr>
- **Convocation** : L'élève devra l'imprimer à partir du site internet à compter de fin mars 2016.
- **Dates des écrits** : 25, 26 et 27 avril 2016
- **Dates d'admissibilité** : Le 7 juin 2016 à 18h00 sur le site internet.
- **Dates des épreuves orales** :

Le numéro de série du candidat sera disponible sur Internet après la publication des résultats d'admissibilité

Les dates heures et lieux de passage seront consultables sur le site internet du concours le jeudi, 17h, précédent chaque série d'oral.

Candidats	Affichage des passages d'oraux	Calendrier des épreuves orales
1ère série	Jeudi 16 juin	du 20 juin au 26 juin
2ème série	Jeudi 23 juin	du 27 juin au 3 juillet
3ème série	Jeudi 30 juin	du 4 juillet au 10 juillet
4ème série	Jeudi 7 juillet	du 11 juillet au 17 juillet

Le candidat devra imprimer son emploi du temps et le présenter sur les sites d'oral.

- **Publication des résultats** :

A partir du 7 juillet les notes obtenues par chaque candidat seront disponibles pour les séries 1 et 2, puis au fil des bordereaux des examinateurs pour les séries 3 et 4.

Les listes de classement seront affichées le **21 juillet** à 19h sur le site <http://mines-ponts.fr>

Nombre de places offertes	MP	PC	PSI
Ecole des Ponts ParisTech	63	32	35
SUPAERO (ISAE)	69	34	67
ENSTA	56	33	41
Telecom cursus Paris	59	22	21
Telecom cursus Sophia-Antipolis	23	7	8
Mines de Paris	48	18	30
Mines de Saint Etienne	40	40	40
Mines de Nancy	54	32	40
Télécoms			
- Brest-RennesToulouse	55	22	30
- cursus Sophia Antipolis	3	3	3
ENSAE ParisTech	45		

5 – Concours CENTRALE-SUPELEC:

- **Convocation** : Aucune convocation n'est envoyée à l'élève et elle n'est pas obligatoire.

Il est cependant conseillé de l'imprimer à partir du site <http://www.concours-centrale-supelec.fr>

- **Date des écrits** : Les 28, 29, 30 avril et 2 mai 2016.
- **Date d'admissibilité** : Publication au mois de juin 2016 sur le site internet.

ENSEA : la liste des admissibles et les renseignements pratiques seront disponibles sur le site <http://www.ensea.fr>

Ecole Navale Les candidats admissibles seront convoqués par le service de recrutement de la Marine. Les épreuves orales de l'EN se déroulent à Paris.

- **Date des oraux** : A partir du 20 juin 2016.

Les candidats admissibles pourront consulter leurs horaires de passage pour les épreuves orales sur le site <http://www.concours-centrale-supelec.fr>

Les candidats admissibles devront retirer une **fiche de passage** (prévoir une photo et une pièce d'identité) au plus tard 1 heure ouvrée avant leur première épreuve. Cette fiche précisera les heures exactes de convocation pour chaque épreuve.

La fiche de passage pourra être retirée par un tiers muni :

- d'une procuration écrite établie par le candidat,
- de sa carte d'identité,
- de celle du candidat
- et d'une photo d'identité du candidat

NB : Les candidats absents à au moins 1 épreuve orale (y compris l'épreuve de langue facultative pour les candidats l'ayant choisi à l'inscription), seront éliminés.

- **Publication des résultats** : Sur le site: <http://www.concours-centrale-supelec.fr> (date non précisée)

Nombre de places indicatif / école	Filière MP	Filière PC	Filière PSI
École Centrale Paris	142	88	93
École Centrale Paris étranger	18	6	8
Supélec	145	100	115
Supélec étranger	2	2	1
École Centrale de Lyon	127	62	82
SupOptique Institut d'Optique Graduate School	40	45	30
SupOptique étranger	2	2	2
EC Lille	90	50	60
ECN École Centrale de Nantes	135	50	75
ECM École Centrale de Marseille	80	80	60
ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications	60	30	60
UTT	40	21	34
EN Ecole Navale	26	18	26

6 - Concours Communs Polytechniques (CCP) :

- **Ecoles du groupe Concours Polytechniques : MP, PC, PSI**

ENSMM Besançon, ENSCBP-IPB Bordeaux, ENSEIRB-MATMECA-IPB Bordeaux, ENSI Caen, EISTI Cergy-Pau, SIGMA Clermont-Ferrand, ISIMA Clermont-Ferrand, Grenoble INP-Ense, Grenoble INP-Ensimag, Grenoble INP- Esisar, Grenoble INP-Pagora, Grenoble INP-Phelma, ENSC Lille, CPE Lyon, ENSC Montpellier, ENSC Mulhouse, ENSEM Nancy, ENSG Nancy, ENSIC Nancy, Chimie ParisTech, Supméca Paris, ENSGTI Pau, ENSI Poitiers, ISAE-ENSMA Poitiers, ENSC Rennes, ECPM Strasbourg, ENGEES Strasbourg, Télécom Physique Strasbourg, SeaTech Toulon, INP-ENSEEIH Toulouse, INP-ENSIACET Toulouse, ENAC Toulouse, ENSIAME Valenciennes.

- **Ecoles en banques d'épreuves**

Ecoles militaires (filière MP, PC, PSI):

Ecole de l'Air Salon de Provence, Ecole Spéciale Militaire Saint Cyr

Ecoles civiles:

EEIGM Nancy / PC-PSI, ENSAI Rennes / MP, ENSCI Limoges / MP-PC-PSI Grenoble INP - Génie industriel / MP-PC-PSI, ENSGSI Nancy / MP-PC-PSI-TSI, ENSISA Mulhouse / MP-PC-PSI-TSI, ENSTIB Epinal / MP-PC-PSI-TSI /EOST Strasbourg

- **Sites internet :** <http://ccp.scei-concours.fr>

- **Nombre de places offertes :**

MP :1 134 **PC Physique** : 603 , **PC chimie**: 613, **PSI** : 845

- **Convocation** : à compter du 4 avril 2016 - 14 heures sur le site internet

- **Date des écrits** : Les 3, 4, 5 et 6 mai 2016.

- **Résultats d'admissibilité** : Le **8 juin** 2016 à 20h00 sur le site internet

- **Date des oraux** : Entre le **20 juin** et le **16 juillet** 2016. (4 séries).

Les oraux se déroulent en région parisienne. Les lieux de passage seront affichés sur internet

Les dates de passages seront communiquées le 14 juin 2016 à 14h sur internet.

Chaque candidat devra impérativement, 48 heures avant le jour de sa première épreuve, s'accueillir sur le site internet et prendre connaissance de son planning pour les épreuves orales.

Tout candidat n'ayant pas effectué cette procédure, sera considéré comme démissionnaire.

Chaque candidat devra impérativement retirer sa feuille de passage sur le lieu de passage des épreuves orales à l'horaire affiché sur internet.

- **Publication des résultats** : Le **21 juillet** 2016 à 20h00

7 – Concours e3a :

- *Le concours e3a rassemble 3 concours partenaires :*

ARTS ET MÉTIERS Paris Tech (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)

ESTP (École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie)

Concours POLYTECH : Réseau POLYTECH (POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand - POLYTECH Grenoble - POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia - POLYTECH Orléans - POLYTECH Paris-Sud - POLYTECH Paris-UPMC - POLYTECH Tours) ENSC - ENSIBS - ENSIM - ESBS - ESIR Rennes - ESIR Reims - ESIREM - ESIROI - ESIX Normandie - ESIAB - ESSTIN - ISAT - ISBS - ISEL - ISIFC - ISIS - ISTIA - ISTY - SuP Galilée - UPEC

et des Écoles en Banque de notes : ECE Paris - EFREI - EIDD Paris - EIGSI La Rochelle / EIGSI Casablanca - EIL Côte d'Opale – ELISA AEROSPACE- EME - ENSAIT - ENSIL - EPF - ESB - ESIEA Paris/Laval - ESIEE Amiens - ESIEE Paris - ESIGEELEC - ESIGETEL - ESILV Paris - ESITC Caen - ESME Sudria Paris - ESTACA Paris Saclay/Laval, ESTIA – SIGMA Clermont (ex IFMA) - INP- ENI- , Tarbes INSA Centre Val de Loire - ISMANS – Mines Douai ISPA - ITECH LYON - 3IL Ingénieurs - Concours FESIC Prépa (ECAM Lyon - ECAM Rennes - ECAM Strasbourg-Europe – ECAM EPMI Cergy-Pontoise - ESAIP Angers-Grasse - ESCOM Compiègne - ESEO Angers - HEI Lille - ISEN Brest - ISEN Lille - ISEN Toulon - ISEP Paris - LaSalle Beauvais)

- **Site internet :** <http://www.e3a.fr>

- **Convocation :** à partir du 29 mars 2016 s

Télécharger et imprimer la convocation sur le site <http://www.e3a.fr>.

- **Dates des écrits :**

MP, PC : les 9, 10, et 11 mai 2016

PSI : les 9, 10, 11 et 12 mai 2016

- **Publication de l'admissibilité :** Samedi 18 juin 2016.

Les résultats seront envoyés par mail au candidat et publiés sur le site à partir de 18h00.

- **Dates des oraux :** variables, en fonction de chaque concours ou école.

se reporter à la notice des concours e3a.

- **Publication des résultats :**

Le **23 juillet** 2016 à partir de 18h00 sur le site <http://www.e3a.fr>

- **Nombre de places offertes pour l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers :**

MP : 40

PC : 20

PSI : 257

VI. EPREUVES DES TIPE ET ADS

Pour l'année 2015-2016 le thème des TIPE, Travaux d'Initiatives Personnelles Encadrés, commun aux filières BCPST, MP, PC, PSI est intitulé : **Structures : organisation, complexité, dynamique.**

les TIPE, réalisés durant l'année scolaire, donnent lieu à une évaluation orale pour les candidats admissibles dont les modalités diffèrent selon les concours :

- Pour les concours Centrale-Supélec, CCP et le Concours commun Mines-ponts l'épreuve d'évaluation des TIPE est organisée en commun.
- Pour les concours des ENS l'épreuve de TIPE est spécifique et se déroule dans une ENS.
- Pour les concours de l'Ecole Polytechnique ou celui de l'ESPCI, il n'y a pas d'épreuve de TIPE. Celle-ci est remplacée par une épreuve d'ADS (Analyse de Documents Scientifiques)

1 - L'épreuve d'évaluation des TIPE (Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés)

- L'épreuve d'évaluation des TIPE est organisée en commun par le concours Centrale-Supélec, les Concours Communs Polytechniques, le Concours Commun Mines-Ponts et la Banque filière PT (Physique Technologie).
- Elle se déroule à l'IUT Paris - 143, avenue de Versailles 75016 Paris entre le **20 juin et le 17 juillet**
- **Saisie de la fiche synoptique** (qui présente brièvement le travail réalisé dans l'année et destinée à informer le jury) : à partir du **20 janvier** et avant le **23 mai 2016 17h** sur le site: <http://www.scei-concours.fr/>, rubrique « Fiche synoptique ».
- **Validation de la fiche synoptique** sur internet : entre le **24 mai et le 3 juin 2016 17h** (par l'un des professeurs ayant encadré le travail).
- **La date et le lieu de l'épreuve seront disponibles à partir du 14 juin 2016 à 14 heures.**

Aucune convocation n'est envoyée au candidat, il devra impérativement, l'avant-veille du jour de passage de l'épreuve, se connecter par Internet sur le site <http://www.scei-concours.fr> pour obtenir un créneau horaire et l'heure de convocation.

En cas de difficulté, le candidat peut téléphoner au 05 62 47 33 43 de 7h à 21h.

- **La durée de l'épreuve de TIPE est de 3h45** et comporte :
 - (1) une préparation en loge de 2 h 15 (le candidat étudie un dossier scientifique qui lui a été remis)
 - (2) une prestation orale de 40 minutes qui comporte deux parties (dont les présentations devant les examinateurs sont obligatoires):
 - l'une, (**partie D**), est basée sur l'analyse, la synthèse, la critique et l'exploitation éventuelles du Dossier scientifique
 - l'autre (**partie C**) permet au Candidat de faire apprécier le **TIPE qu'il a lui-même réalisé pendant l'année scolaire** écoulée.

L'ordre de succession des deux parties est laissé au choix du candidat.

Chacune des deux parties, d'une durée de 20 minutes, est divisée en deux temps:

- 10 minutes pendant lesquelles le candidat fait un exposé,
- 10 minutes pendant lesquelles les examinateurs conduisent le dialogue
(Durées impératives, les examinateurs ont un chronomètre !!!)

Les deux parties de la prestation orale sont complémentaires, elles ont autant d'importance l'une que l'autre dans l'attribution de la note finale.

Le candidat dispose d'un tableau et d'un rétro-projecteur.

Il devra se munir de crayons, stylos, transparents A4 pour rétro-projecteur, feutres pour transparents, etc.

Le candidat **peut apporter les documents éventuellement préparés durant l'année** (textes, photos, transparents...) pour servir, s'il le désire, de support à son exposé sur le travail effectué dans l'année.

- **Résultats du TIPE** : le 23 juillet 2016 à 14h sur Internet

2 – ENS, Groupes MP, MPI et PC : épreuve de TIPE spécifique

- Les candidats **admissibles** devront transmettre **un rapport écrit par internet (taille et nombre de caractères limités)** (2 à 5 pages par rapport, soit au maximum 12 500 caractères, illustrations non comprises)
- Ce rapport permet de présenter le travail et les méthodes utilisées. Il n'est pas évalué en tant que tel mais utilisé pour permettre aux examinateurs de prendre connaissance du travail.
- La page de garde du TIPE et les instructions pour la rédaction et le dépôt du document se téléchargent sur l'un des sites des ENS. **Le secrétariat du Lycée Louis Le Grand appose les cachets sur la page de garde après signature du professeur.**
- Evaluation : à partir d'une discussion entre le jury et le candidat, sur la base de ce rapport et sans exposé préalable du candidat.

Au cours de l'épreuve, le candidat est autorisé à utiliser des transparents préparés à l'avance pour présenter des figures sur lesquelles il s'appuie pour répondre aux questions du jury.

3 - Ecole Polytechnique, Groupes MP et PC : épreuve d'ADS

L'épreuve d'analyse de documents scientifiques (ADS) a pour but d'évaluer dans quelle mesure les candidats ont acquis les qualités susceptibles d'être développées par l'activité « Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés » (TIPE) prévue dans le cadre des programmes des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

- Les candidats indiqueront sur la fiche de renseignements Internet la discipline dominante de leur activité TIPE pendant l'année du concours :

Mathématiques ou Physique dans la filière MP, Physique ou Chimie dans la filière PC.

- Un dossier comprenant plusieurs textes ou documents relevant de la discipline indiquée par le candidat est fourni à ce dernier par l'examineur.

Le candidat dispose de deux heures pour préparer un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré par la projection d'un petit nombre de transparents, et suivi d'un entretien de 25 minutes environ avec l'examineur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat.

Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires.

Les qualités d'expression orale sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve.

- Dans chaque commission d'examen, deux examinateurs se partagent les interrogations des candidats :
 - un examinateur de mathématiques et un examinateur de physique dans la filière MP
 - un examinateur de physique et un examinateur de chimie dans la filière PC.

Chaque candidat est interrogé dans la discipline qu'il a indiquée sur sa fiche d'inscription.

VII. PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION

Pour tout accès à son dossier, saisir son **n° d'inscription** et son **code-signature** confidentiel.
Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'être admis dans une école

1 – Saisie de la liste de vœux

Du 6 janvier au 18 juillet 2016 sur le site <http://www.scei-concours.fr>

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site Internet.

- Les candidats devront classer par ordre de préférence, toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer.
- Même pour l'admission à une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux !
- **Les candidats devront éditer eux-mêmes leur liste de vœux.**

ATTENTION

Après le 18 juillet 2016 17 heures,

les candidats ne pourront ni modifier le classement de leur liste de vœux ni ajouter une nouvelle école.

Les candidats renoncent à l'admission dans toute école non classée dans leur liste de vœux

2 - Proposition d'admission : consultable sur Internet : www.scei-concours.fr

- 1^{re} proposition d'admission dans une école : le **jeudi 28 juillet 2016 à 14h00**.
Réponse du candidat à cette proposition entre le **jeudi 28 juillet 14h** et le **samedi 30 juillet 17h** :
3 réponses possibles : « **OUI DÉFINITIF** », « **OUI MAIS** », « **NON MAIS** »
- Propositions suivantes : **mercredi 24 août, mercredi 31 août et mercredi 7 septembre 2016**
Les candidats devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) entre le mercredi 14h et le vendredi à 14h00.
- Dès lors qu'une proposition d'admission dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'admission dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.
- Les candidats pourront, du **28 juillet au 7 septembre renoncer par internet à une ou plusieurs écoles** placées dans leur liste de vœux, du **mercredi 14h au mardi suivant 12h** uniquement. **Ce choix sera alors irréversible.**
- Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.
- Les candidats en «OUI MAIS» ou en «OUI DEFINITIF» absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.
- **Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'admission dans les écoles.**

VII. LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENT

A NOTER

Les sites internet des Ecoles sont la meilleure source d'information !

1- Centres de passage des épreuves écrites, Académie de Paris

Les centres de passage sont indiqués sous réserve des modifications qui pourraient intervenir. Vérifier vos convocations !!

LE CONSEIL

Les élèves provinciaux peuvent et ont souvent un intérêt à choisir de passer les écrits dans le centre d'écrits dont dépend le lieu de résidence de leurs parents.
Cela permet parfois de limiter les trajets et de diminuer le stress !

- **Concours X-ENS (filière MP) et X-ENS-ESPCI (filière PC) :** 2 centres d'écrits :
 - L'Ecole Polytechnique pour les candidats des établissements situés à proximité de la ligne RER B
 - L'ESPACE JEAN-MONNET (*A confirmer*) Rue du Bélier / Rue des Solets (Parc Silic) 94533 RUNGIS
- **Concours MINES - PONTS:** Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède – Route de la Pyramide 75012 Paris.
- **Concours CENTRALE - SUPELEC:**
 - Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède - Route de la Pyramide 75012 Paris
 - L'Ecole Centrale Paris, Grande Voie des Vignes – 92295 Chatenay-Malabry pour les candidats nécessitant des aménagements particuliers.
- **Concours Communs Polytechniques (CCP):** à confirmer, s'informer sur le site.
- **Concours e3a :** les adresses des centres d'écrits seront disponibles mi-mars 2016

Conseils :

- **Pour ceux qui auraient besoin d'un hébergement à proximité des centres d'écrits, anticiper et réserver au plus tôt, les candidats sont très nombreux !!**
- **Une alternative à l'hôtel, la location d'une chambre ou d'un appartement à plusieurs par l'intermédiaire de sites spécialisés.**
- **Accès aux centres :**
 - Repérer les lieux de déroulement des épreuves à l'avance
 - Choisir le mode de transport (voiture ou transport en commun)
 - Estimer le temps nécessaire au trajet.
 - Si possible, faire un essai avant le jour J et prévoir un « Plan B ».

▪ **Restauration :**

- Pour le Parc Floral, nous vous conseillons de prévoir un pique-nique car les quelques points de vente du parc peuvent être saturés en raison du grand nombre de candidats.
- A l'École Polytechnique et dans les écoles d'une manière générale la restauration est possible sur place.

▪ **Hébergement :**

A titre indicatif, quelques hôtels et un ordre de grandeur de leurs tarifs pour les chambres doubles .

- Près du Parc Floral (route de la Pyramide 75012 Paris) :

Hôtel Best Western****Saint Louis 2bis, rue Robert Giraudeau 94300 Vincennes.01 43 74 16 78 environ 140€

Hôtel du château**1, rue Robert Giraudineau 94300 Vincennes 01 48 08 67 40-environ 100 € + petit déjeuner

Hôtel Dausmenil*** 50, avenue de Paris 94300 Vincennes. 01 48 08 44 10 - environ 140 € + petit déjeuner

Appart hôtel Adagio, 42 avenue de Paris, 94 300 Vincennes. 01 58 73 52 00 - à partir de 70 € la nuit

- Près de l'école Polytechnique :

Consulter le site de l'école, renseignements très complets sur les moyens d'accès et les possibilité de logement à proximité.

Attention les hôtels sont situés entre 1 à 3 km de l'Ecole!

2- Lieux de passage des épreuves orales :

Les épreuves orales se déroulent le plus souvent en région parisienne, généralement sur le site des écoles

Veiller à organiser transport et hébergement dès réception des résultats d'admissibilité!!

▪ **Concours ENS :**

- ENS Paris 45 rue d'Ulm 75005 Paris,

- ENS Cachan 61 av du Président Wilson 94230 Cachan

- ENS Lyon 46, allée d'Italie 69364 Lyon

Pour les filières MP et PC, une journée d'oral se déroule à L'ENS Lyon .

Les épreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles se dérouleront à l'Ecole polytechnique

▪ **Concours Ecole Polytechnique:**

- Ecole Polytechnique Route de Saclay 91128 Palaiseau

- ESPCI 10 rue Vauquelin 75005 Paris

- ENS Cachan 61 av du Président Wilson 94230 Cachan

Filière MP, totalité des épreuves à l'Ecole Polytechnique.

Filière PC, certaines épreuves, à l'Ecole polytechnique, d'autres à l'ESPCI.

Filière PSI , certaines épreuves à l'ENS Cachan et des épreuves spécifiques à l'Ecole Polytechnique.

▪ **Concours CENTRALE-SUPELEC:**

- Ecole Centrale de Paris Grande Voie des Vignes 92295 Châtenay-Malabry (Filière MP et PC)
- SUPELEC Plateau du Moulon 3 rue Joliot-Curie 91190 Gif sur Yvette (filière PC)
- Institut d'Optique RD 128 - 2, av Augustin Fresnel 91127 Palaiseau (filière PC)

▪ **Concours MINES-PONTS:**

- Mines ParisTech (ENSM) 60, bd Saint Michel 75006 Paris (Filière MP et PC)
- E.N.S.T.A 828 bd des Marechaux 91762 Palaiseau (Filière PC)
- Centre Universitaire des Saint-Pères 45 rue des Saints-Pères 75006 Paris
- Ecole des Ponts ParisTech 6 et 8 av Blaise Pascal Champs/ Marne (Filière MP)
- TELECOM ParisTech 46 rue Barrault 75634 PARIS Cedex 13 (Filière PSI)
- ENSAE ParisTech 3 av Pierre Larousse 92245 Malakoff (Filière PSI)

▪ **Concours Communs Polytechniques (CCP):**

Les lieux de passage seront affichés sur Internet. Les épreuves ont généralement lieu à Paris.
Les dates de passage seront communiquées le 14 juin à 14 heures sur Internet..

▪ **Concours e3a :** Chaque concours ou école organise son propre oral.

Se reporter à la notice e3a ou au site internet <http://www.e3a.fr> ainsi qu'aux sites internet des différents concours et écoles du concours e3a.

A NOTER

**Des renseignements complets concernant les moyens d'accès sont détaillés
sur les sites internet de chaque école**

Certaines écoles proposent un hébergement sur place, les solliciter dès les résultats d'admissibilité

- Les temps de trajet peuvent être conséquent. Il peut-être judicieux de loger sur place pour éviter un stress de dernière minute, notamment pour Centrale Paris qui demeure difficile d'accès en transport en commun.
- Un service performant d'accueil et d'hébergement des candidats est souvent mis en place par les bureaux des élèves de chacune des écoles.
Tous les renseignements utiles concernant les différentes possibilité d'hébergement sont communiquées sur les sites internet de chaque école **au moment des résultats d'admissibilité.**
- Les candidats pourront également choisir de loger en hôtel (être vigilant dans ce cas pour organiser les transports de l'hôtel à l'école).

- **Exemples d'informations sur le logement que l'on trouve sur les sites des écoles :**

Concours Mines-Ponts

Le Secrétariat Général du Concours n'a pas les moyens d'organiser l'hébergement des candidats admissibles.

Chaque candidat devra faire son affaire de son hébergement et de son transport.

Néanmoins trois possibilités de logement sont proposées dans la limite des places disponibles

- **à Paris intra muros** : La Maison des Mines 270 rue Saint Jacques 75005 PARIS Tél : 01 43 54 77 25
- **à Marne la Vallée** : Résidence des élèves de l'ENPC, en priorité pour les candidats de la filière MP.
- **à l'ENSTA à Palaiseau** , en priorité pour les candidats de la filière PC.

Concours Centrale-Supélec

Hébergement en chambre individuelle possible, dans la mesure des places disponibles,

- **à la résidence des élèves de l'École Centrale Paris**, située sur le campus de Châtenay-Malabry, 5, avenue Sully Prudhomme pour les candidats des filières MP et PSI.
- **à la résidence située sur le campus de Gif-sur-Yvette** pour les candidats de la filière PC.

Les réservations se feront exclusivement en ligne à partir de la date de publication des résultats. Sur la page des résultats d'écrit, les candidats admissibles disposeront d'un lien pour accéder à la réservation en ligne. Le prix était, à titre indicatif, de 20 € par nuit. Un dépôt de garantie de 50 €, restituable, à prévoir.

3- Internes à Louis le Grand :

- La PEEP a plaidé votre cause, l'administration **confirme l'ouverture de l'internat pendant les vacances de printemps pour les candidats aux concours.** Le prix de l'hébergement sera de 46,35 € par semaine.
- Par contre la cantine sera fermée
- L'internat ferme début juillet alors que les oraux ne sont pas terminés. Pensez à vous informer auprès de l'administration pour connaître la date de fermeture de l'internat et à vous organiser pour trouver une solution d'hébergement sur Paris pendant cette période.
- Dès le mois de mai, n'hésitez pas à contacter le service logement de la PEEP LLG : nous avons chaque année des familles qui se proposent pour héberger les élèves pendant les oraux

NOTES

NOTES

BONNE CHANCE A TOUS !!!!!

on croise les doigts pour vous!!

